

APRENE CFPO est le premier établissement d'enseignement supérieur ouvert en France pour la langue occitane. APRENE CFPO assure la formation initiale des professeurs d'école Calandretas. La pédagogie de l'immersion linguistique et du bilinguisme précoce en occitan est au centre de cette formation. La première rentrée universitaire d'APRENE a eu lieu le 13 septembre 1996.

La première année de formation

Les stagiaires en A1 bénéficient de dix stages théoriques d'une semaine en internat à Béziers. Entre les semaines à Béziers, ils se rendent en stage en classe pour des modules de pratique professionnelle accompagnée dans quatre à six établissements différents au cours de l'année scolaire. Ils vivent ainsi quatre semaines de classe dans chacun des trois cycles de l'enseignement du premier degré. Les Calandrins rencontrent la plupart des aspects du métier dès la première année de formation. Ils sont en contact avec l'organisation associative du mouvement Calandreta. Leurs compétences linguistiques en occitan sont renforcées car la formation se déroule entièrement en langue occitane. En fin de première année, APRENE CFPO propose un examen des connaissances et des acquis. La còla dels paissèls et les paissèls ajudaires proposent au conseil d'administration d'APRENE CFPO la validation de l'année au vu des résultats des stages en classe et des évaluations théoriques. Les stagiaires dont l'année a été validée par le conseil d'Administration peuvent entrer en seconde année (A2)

La deuxième année de formation

Il s'agit d'une année en responsabilité probatoire de classe dont l'objectif est de vérifier la capacité professionnelle dans la durée : au moins une année scolaire complète. Le calandrin est rémunéré par le mouvement Calandretas. Sa tâche consiste à faire progresser les compétences des enfants qui lui sont confiés tout en s'intégrant dans la vie de l'établissement. La validation prend en compte les résultats constatés en classe par le président de l'association et le directeur, et le rapport de visite du paissèl ajudaire. Le calandrin présente le concours national de Professeur des écoles, dans le cadre administratif de l'Institut Supérieur des Langues de la République Française, après avoir bénéficié, tout au long de l'année d'une préparation spécifique.